



**Procès-verbal de la séance ordinaire du
conseil d'arrondissement
tenue le mardi 5 avril 2016 à 19 h
7701, boul. Louis- H.-La Fontaine**

PRÉSENCES :

M. Luis Miranda, Maire d'arrondissement
M. Gilles Beaudry, Conseiller d'arrondissement
M. Paul-Yvon Perron, Conseiller d'arrondissement
Mme Michelle Di Genova Zammit, Conseiller d'arrondissement

Formant quorum et siégeant sous la présidence de M. Luis Miranda, maire d'arrondissement

ABSENCES :

Mme Andrée Hénault, Conseiller de la ville

AUTRES PRÉSENCES :

Mme Andrée Duquette, Directrice d'arrondissement
Mme Louise Goudreault, Secrétaire d'arrondissement et Directrice des Services Administratifs, des Relations avec les citoyens et du Greffe
M. Michael Chartrand, commandant, Service de police de la Ville de Montréal, PDQ 46

Cette séance est tenue conformément aux dispositions de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q. chapitre C-19)

Période de questions du public

La période de questions du public débute à 19 h;

Dépôt est fait par un citoyen d'Anjou, M. Bernard Gauthier, d'une pétition pour s'objecter à la prise de possession de la Corporation Anjou 80 par la Ville de Montréal.

La période de questions du public se termine à 20 h 04.

10.01

Période de questions des membres du conseil

La période de questions des membres du conseil débute à 20 h 04 et se termine à 20 h 06.

10.02

CA16 12069

Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement du 5 avril 2016

Il est proposé par Gilles Beaudry

appuyé par Paul-Yvon Perron

et unanimement résolu :

Que l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement du 5 avril 2016 soit adopté en y retirant les articles 20.01, 20.06 et 40.01.

ADOPTÉE

10.03

CA16 12070

Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement tenue le 1er mars 2016, à 19 h

Il est proposé par Gilles Beaudry

appuyé par Paul-Yvon Perron

et unanimement résolu :

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement d'Anjou tenue le 1^{er} mars 2016, soit approuvé.

ADOPTÉE

10.04

CA16 12071

Approbation du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 4 mars 2016, à 9 h 30

Il est proposé par Gilles Beaudry

appuyé par Paul-Yvon Perron

et unanimement résolu :

Que le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement d'Anjou tenue le 4 mars 2016, soit approuvé.

ADOPTÉE

10.05

CA16 12072

**Appuyer et autoriser le dépôt de projets dans le cadre du programme
Municipalité amie des aînés et Accessibilité universelle Montréal 2016-2018**

Il est proposé par Paul-Yvon Perron

appuyé par Gilles Beaudry

et unanimement résolu :

D'appuyer et d'autoriser le dépôt de deux projets dans le cadre et dans le respect du Programme Municipalité amie des aînés et Accessibilité universelle - Montréal 2016-2018, à savoir :

Volet 1 - Amélioration de la qualité de vie des personnes aînées: aménagement de stations d'exercice dans deux parcs de l'arrondissement d'Anjou;

Volet 2 - Accessibilité universelle des infrastructures municipales: aménagement de balancelles adaptées pour les personnes à mobilité réduite dans au moins deux parcs de l'arrondissement d'Anjou.

D'autoriser M. Martin Savaria, Directeur de la Culture, des Sports, des Loisirs et du Développement social à signer, pour et au nom de l'arrondissement, tous les documents relatifs à la présente demande d'aide financière.

ADOPTÉE

12.01 1160556006

CA16 12073

**Adopter les règles de jardinage et de civisme pour les jardins
communautaires d'Anjou**

Il est proposé par Gilles Beaudry

appuyé par Paul-Yvon Perron

et unanimement résolu :

D'approuver les règles de jardinage et de civisme pour les jardins communautaires d'Anjou, telles que proposées dans le projet joint au sommaire décisionnel 1160965004 endossé par Mme Josée Mondou, Chef de la Division des Programmes et du Soutien aux organismes le 17 mars 2016.

ADOPTÉE

12.02 1160965004

CA16 12074

**Adopter la mise à jour datée de mars 2016 du Plan d'Urgence, de Relève et de
Missions (PURM) de l'arrondissement d'Anjou**

Il est proposé par Paul-Yvon Perron

appuyé par Gilles Beaudry

et unanimement résolu :

D'adopter la mise à jour datée de mars 2016 du Plan d'Urgence, de Relève et de Missions de l'arrondissement d'Anjou (PURM).

ADOPTÉE

12.03 1160507012

CA16 12075

Adjudication du contrat 2016-04, relatif à l'aménagement d'une aire de jeux d'eau au parc André-Laurendeau, à la compagnie Les Entrepreneurs Bucaro inc., au montant de 264 067,62 \$

Il est proposé par Paul-Yvon Perron

appuyé par Gilles Beaudry

et unanimement résolu :

D'autoriser une dépense de 264 067,62 \$, taxes incluses, pour l'exécution des travaux du contrat numéro 2016-04, relatif à l'aménagement d'une aire de jeux d'eau au parc André-Laurendeau;

D'adjuger à la compagnie Les Entrepreneurs Bucaro inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, au prix de sa soumission datée du 17 mars 2016, soit au prix total approximatif de 264 067,62 \$, taxes incluses, le tout, conformément aux documents de l'appel d'offres public pour le contrat numéro 2016-04;

Cette dépense est assumée à 54 % par le Service de la diversité sociale et des sports de la Ville de Montréal;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au sommaire décisionnel.

ADOPTÉE

20.02 1160790005

CA16 12076

Adjuger le contrat 16-15029, relatif aux services de nettoyage de puisards, de drains de puisard, de paniers récupérateurs et de chambres de vanes incluant le transport et l'élimination des résidus, à la compagnie Action R-Vac Inc., au montant de 136 863,94 \$, pour une période de 2 ans

Il est proposé par Gilles Beaudry

appuyé par Paul-Yvon Perron

et unanimement résolu :

D'autoriser une dépense totale approximative de 136 863,94 \$, taxes incluses, relative aux services de nettoyage et de débouchage des drains de puisards systématiques ou non, de paniers récupérateurs, de chambres de vanne, de vérification de l'écoulement des puisards, des travaux d'hydro-excavation, incluant la récupération et l'élimination des résidus, et ce, pour une période de 24 mois;

D'adjuger à la compagnie Action R-Vac inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, au montant total approximatif de 136 863,94 \$, taxes incluses, comprenant toutes les dépenses contingentes, basé sur les taux horaires inscrits à sa soumission datée du 8 mars 2016 et selon les quantités prévisionnelles prévues au contrat numéro 16-15029, et ce, pour une période de 2 ans, soit du 5 avril 2016 au 5 avril 2018;

Ce contrat comprend une option de renouvellement d'un an;

À compter de la deuxième année du contrat, les prix soumis par l'entrepreneur pour chacun des articles du bordereau de soumission seront révisés à la hausse ou à la baisse selon la variation des indices des prix à la consommation établi par statistique Canada.

ADOPTÉE

20.03 1161154007

CA16 12077

Autoriser une dépense de 109 087,59 \$ et adjuger le contrat 2016-02, relatif à fourniture de services professionnels en urbanisme, en ingénierie, en architecture ou en architecture de paysage pour la préparation des plans et devis, des documents d'appel d'offres, ainsi que pour la surveillance pendant la construction des travaux de réalisation de la place publique de l'hôtel de ville d'Anjou, à la firme Groupe Marchand architecture & design inc. au montant de 99 170,54 \$

Il est proposé par Paul-Yvon Perron

appuyé par Gilles Beaudry

et unanimement résolu :

D'autoriser une dépense de 109 087,59 \$, taxes incluses, comprenant toutes les dépenses contingentes, relative à la fourniture de services professionnels en urbanisme, en ingénierie, en architecture ou en architecture de paysage, afin de procéder à la préparation des plans et devis, documents d'appel d'offres et surveillance pendant la construction pour la réalisation de la place publique de l'hôtel de ville d'Anjou;

D'adjuger à la firme Groupe Marchand architecture & design inc., le contrat à cette fin, cette dernière ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, au prix de sa soumission datée du 25 février 2016, soit au montant total approximatif de 99 170,54 \$, taxes incluses, et ce, conformément aux documents de l'appel d'offres public pour le contrat numéro 2016-02;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE

20.04 1160790004

CA16 12078

Accorder une contribution financière de 500 \$ au Club de patinage artistique Anjou-Kinsmen inc., pour l'achat d'un espace publicitaire dans le programme souvenir du 45e spectacle annuel

Il est proposé par Gilles Beaudry

appuyé par Paul-Yvon Perron

et unanimement résolu :

D'accorder une contribution financière de 500 \$ au Club de patinage artistique Anjou-Kinsmen inc., devant servir à l'achat d'un espace publicitaire dans le programme souvenir dans le cadre de son 45e spectacle annuel, lequel se tiendra les 29, 30 avril et 1^{er} mai 2016 à l'aréna Chaumont;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE

20.05 1160556007

CA16 12079

D'accorder une contribution financière de 500 \$ aux organismes PME MTL - Centre-Est et Est-de-l'Île, dans le cadre du Défi OSEntreprendre (anciennement le Concours québécois en entrepreneuriat)

Il est proposé par Paul-Yvon Perron

appuyé par Gilles Beaudry

et unanimement résolu :

D'accorder une contribution financière de 500 \$ aux organismes PME MTL - Centre-Est et Est-de-l'Île, dans le cadre du Défi OSEntreprendre (anciennement le Concours québécois en entrepreneuriat), soit pour une commandite au niveau « Collaborateur » au gala de remise des prix se tiendra le 5 avril 2016;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au sommaire décisionnel.

ADOPTÉE

20.07 1160507013

CA16 12080

Rapport sur la liste des décisions déléguées pour la période du 13 février au 18 mars 2016, ainsi que sur la liste des bons de commande, des demandes de paiement et des virements budgétaires pour la période comptable du mois de février 2016

Il est proposé par Gilles Beaudry

appuyé par Paul-Yvon Perron

et unanimement résolu :

De recevoir le rapport de la directrice d'arrondissement faisant état des décisions prises dans l'exercice des pouvoirs délégués par le conseil d'arrondissement sur la délégation de pouvoirs aux fonctionnaires et employés (RCA 50), comprenant la liste des décisions déléguées pour la période du 13 février au 18 mars 2016, ainsi que sur la liste des bons de commande, des demandes de paiement et des virements budgétaires pour la période comptable du mois de février 2016.

ADOPTÉE

30.01 1162911003

CA16 12081

Ratifier l'aliénation de certains biens mobiliers en faveur de Métaux Dépot inc.

Il est proposé par Paul-Yvon Perron

appuyé par Gilles Beaudry

et unanimement résolu :

De ratifier l'aliénation des biens mobiliers énumérés au sommaire décisionnel numéro 1160351001 endossé le 17 mars 2016 par Mme Louise Goudreault, Directrice des Services administratifs, Relations avec les citoyens et Greffe, en faveur de la compagnie Métaux Dépot inc., laquelle est inscrite au Répertoire québécois des récupérateurs, recycleurs et valorisateurs.

ADOPTÉE

30.02 1160351001

CA16 12082

Adopter le second projet de Règlement RCA 40-20, modifiant le Règlement concernant le zonage (RCA 40)

Il est proposé par Paul-Yvon Perron

appuyé par Gilles Beaudry

et unanimement résolu :

Que le second projet de règlement numéro RCA 40-20, modifiant le Règlement concernant le zonage (RCA 40) de l'arrondissement d'Anjou, soit adopté tel qu'il a été soumis, et ce, conformément aux dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

Que la secrétaire d'arrondissement soit autorisée à publier tous les avis requis pour donner suite à la procédure et à transmettre tous les documents requis tel qu'édicte par la loi;

ADOPTÉE

40.02 1165947001

CA16 12083

Adopter le Règlement RCA 1333-28, modifiant le Règlement relatif à la circulation dans les limites de l'arrondissement d'Anjou (1333)

Attendu qu'une copie du Règlement modifiant le Règlement relatif à la circulation dans les limites de l'arrondissement d'Anjou (1333) a été distribuée aux membres du conseil plus de deux jours juridiques avant la séance;

Attendu que tous les membres du conseil déclarent, conformément à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes, avoir lu le règlement et renoncer à sa lecture;

Attendu que l'objet et la portée de ce règlement sont détaillés au règlement et au sommaire décisionnel;

Attendu que l'avis de motion M-2016-10 a été donné par le conseiller Andrée Hénault à la séance du 1er mars 2016;

En conséquence;

Il est proposé par Gilles Beaudry

appuyé par Paul-Yvon Perron

et unanimement résolu :

Que le règlement numéro RCA 1333-28, modifiant le Règlement relatif à la circulation dans les limites de l'arrondissement d'Anjou (1333), soit adopté tel qu'il a été rédigé.

ADOPTÉE

40.03 1165947002

CA16 12084

Autoriser l'école secondaire Anjou à tenir un duathlon le 31 mai 2016 et un minimarathon le 2 juin 2016 et autoriser la fermeture temporaire de certaines rues

Il est proposé par Paul-Yvon Perron

appuyé par Gilles Beaudry

et unanimement résolu :

D'autoriser l'école secondaire Anjou à tenir un duathlon le mardi 31 mai 2016, de 12 h 30 à 14 h 30, et un minimarathon le jeudi 2 juin 2016, de 13 h à 14 h 30;

D'autoriser, à cette fin, la fermeture temporaire des rues suivantes, aux mêmes jours et heures des activités :

Le 31 mai 2016, de 12 h 30 à 14 h 30 pour le duathlon :

- avenue de l'Aréna, jusqu'à l'avenue Chénier
- avenue Chénier, de la place de l'Église à l'avenue du Mail
- avenue du Mail, de l'avenue Chénier à la place de l'Église
- occupation du stationnement de l'aréna Chénier

Le 2 juin 2016, de 13 h à 14 h 30 pour le minimarathon :

- avenue Chénier, de la rue Louis-Dumouchel à l'avenue de l'Aréna
- avenue de l'Aréna, de l'avenue Chénier à l'École secondaire Anjou
- occupation du stationnement de l'aréna Chénier

Les responsables du comité organisateur auront l'obligation de communiquer avec le commandant du PDQ 46 du Service de la police de la Ville de Montréal, afin de lui fournir tous les détails des activités et pour recevoir tout le support nécessaire.

ADOPTÉE

40.04 1160965002

CA16 12085

Autoriser le Centre communautaire de l'Esprit saint à tenir ses fêtes les 4 et 5 juin 2016, la mise en place d'une roulotte, la vente et la consommation de boissons alcoolisées, ainsi que la tenue d'un défilé

Il est proposé par Gilles Beaudry

appuyé par Paul-Yvon Perron

et unanimement résolu :

D'autoriser le Centre communautaire de l'Esprit Saint à tenir sa fête traditionnelle les 4 et 5 juin 2016 sur le terrain de l'aréna Chénier, sis au 8200 de l'avenue Chénier et à tenir un défilé, le dimanche 5 juin 2016, à partir de 12 h, sur les avenues Saint-Donat et Chénier, jusqu'à l'église Notre-Dame d'Anjou, pour se terminer à l'aréna Chénier;

D'autoriser, à cette fin, la fermeture temporaire des rues qui seront empruntées pour la durée du défilé;

D'autoriser la consommation de boissons alcoolisées à l'aréna Chénier pendant la durée des festivités qui se tiendront les 4 et 5 juin 2016;

D'autoriser la mise en place d'une roulotte réfrigérée sur l'avenue de l'Aréna, près de l'entrée de garage de l'aréna Chénier et permettre la vente et la consommation de boissons alcoolisées sur ledit terrain, et ce, pendant la durée des festivités qui se tiendront les 4 et 5 juin 2016;

Le responsable du comité organisateur, M. Carlos Almeida, aura l'obligation de communiquer avec le commandant du PDQ 46 du Service de police de la Ville de Montréal, afin de lui communiquer tous les détails de l'activité et pour recevoir tout le support nécessaire.

ADOPTÉE

40.05 1160556003

CA16 12086

Modifier l'appellation de la Direction du développement du territoire pour l'appellation de la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises, abolir le poste de directeur du développement du territoire et études techniques et créer le poste de directeur de l'aménagement urbain et des services aux entreprises

Il est proposé par Paul-Yvon Perron

appuyé par Gilles Beaudry

et unanimement résolu :

De modifier l'appellation de la Direction du développement du territoire pour « Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises »;

D'autoriser l'abolition du poste de Directeur du Développement du territoire et Études techniques et la création du poste de Directeur de l'Aménagement urbain et des Services aux entreprises.

ADOPTÉE

50.01 1160558008

CA16 12087

Déposer au conseil municipal le rapport sur l'utilisation des pesticides sur le territoire de l'arrondissement d'Anjou pour l'année 2015

Il est proposé par Paul-Yvon Perron

appuyé par Gilles Beaudry

et unanimement résolu :

De déposer au conseil municipal de la Ville de Montréal le bilan annuel 2015 de l'arrondissement d'Anjou concernant l'utilisation des pesticides, et ce, conformément au Règlement sur l'utilisation des pesticides de la Ville de Montréal (04-041), tel que préparé par la Direction du développement du territoire.

ADOPTÉE

60.01 1160739004

Dépôt est fait au conseil d'arrondissement des documents suivants :

- Procès-verbal de la réunion de la Commission des travaux publics et du développement du territoire, tenue le 3 février 2016.

60.02 1160507011

- Procès-verbal de la réunion de la Commission de la culture, sports, loisirs et développement social, tenue le 4 février 2016.

60.03 1160507010

CA16 12088

Levée de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement du 5 avril 2016

Il est proposé par Gilles Beaudry

appuyé par Paul-Yvon Perron

et unanimement résolu :

Que la présente séance soit levée à 20 h 18.

ADOPTÉE

70.01

Luis Miranda
Maire d'arrondissement

Louise Goudreault
Secrétaire d'arrondissement et Directrice
des Services administratifs, des
Relations avec les citoyens et du Greffe
